

des relations commerciales étroites avec les pays dont le marché est essentiel à l'économie canadienne. Le commerce dans les deux sens doit, cependant, être encouragé afin que marchandises et services de l'étranger servent à payer en partie les produits que le Canada peut exporter. En outre, plusieurs produits non indigènes doivent être importés de l'étranger. Certains sont indispensables à l'industrie et d'autres sont des biens de consommation nécessaires au maintien du niveau de vie canadien.

Plusieurs maisons maintiennent avec l'étranger des relations qui leur permettent d'échanger régulièrement des marchandises, mais d'autres ont besoin de l'aide des organismes de l'État afin de trouver des marchés ou des sources d'approvisionnement. La réglementation des importations et des exportations imposée pour diverses raisons par plusieurs pays ainsi que des difficultés d'ordre monétaire de l'après-guerre posent des problèmes qu'une seule maison ni même une société de fabricants, d'exportateurs ou d'importateurs ne saurait résoudre sans l'aide des représentants de l'État.

Le ministère du Commerce et un certain nombre d'organismes associés sont au service des exportateurs et des importateurs qui s'occupent directement d'intensifier les relations commerciales du Canada avec les autres pays. Les services que fournissent les diverses directions et organismes sont détaillés ci-dessous.

**Direction de l'agriculture et des pêches.**—La Direction de l'agriculture et des pêches s'occupe principalement de placer sur les marchés mondiaux les produits de l'agriculture et de la pêche. Quatre divisions composent cette direction: la Division des grains, la Division des pêches, la Division des bestiaux et des produits d'origine animale et la Division des produits végétaux; le personnel de chaque division est composé de spécialistes des domaines intéressés. Étant donné que la Commission canadienne du blé relève désormais du ministre de l'Agriculture, la Division des grains doit assumer un double rôle: rendre compte au ministre de l'Agriculture des questions d'économie intérieure et rendre compte au ministre du Commerce des questions commerciales. Elle se maintient en contact étroit avec les autres Directions du ministère du Commerce, les producteurs et les représentants des industries de transformation, les associations industrielles et les commissions provinciales de commercialisation ainsi que les autres ministères fédéraux et provinciaux.

Le programme de foires commerciales du ministère est un excellent moyen d'introduire et de stimuler la vente des produits canadiens de l'agriculture et de la pêche à l'étranger. Les fonctionnaires de la Direction organisent et coordonnent les différentes participations à ces foires, et participent activement à l'organisation de missions commerciales dans nombre de pays étrangers ou à l'accueil de missions étrangères au Canada. On a pu constater que ces missions aident beaucoup à stimuler l'exportation des produits canadiens. De même, la Direction a entrepris des études des marchés étrangers et des enquêtes spéciales sur les divers secteurs de l'industrie agricole d'exportation, afin d'obtenir des renseignements de base pour l'encouragement de l'exportation. Elle s'est intéressée particulièrement à aider les sociétés d'exportation à trouver des débouchés commerciaux; des renseignements quant aux approvisionnements, aux prix, etc., des divers produits sont envoyés aux délégués commerciaux du Canada afin de les aider à évaluer les débouchés qu'offre leur secteur.

Les fonctionnaires de la Direction s'occupent des accords internationaux relatifs aux marchandises ainsi que des problèmes de politique agricole étrangère se rapportant au commerce. Le chef de la Direction remplit les fonctions de représentant ministériel auprès du Comité inter-ministériel de la FAO; la Direction détache en outre un président et un secrétaire pour le Conseil canadien sur la fourrure, et, en 1961, elle a également envoyé des délégués aux réunions du Conseil international sur le sucre et du Groupe international d'étude du café.